



Département des Politiques d'Aménagements

Tél : 01.49.75.12.19

Fax : 01.49.75.39.48

pascale.strysovsky@adp.fr

Direction Départementale des Territoires  
de l'OISE

Service de l'Aménagement, de l'Urbanisme et  
de l'Energie

40 rue Jean Racine

BP20317

60021 Beauvais cedex

A l'attention de Estelle HALLAERT

V/Réf : Lettre du 21 Décembre 2017

N/Réf. : DIA.A.U /SPC/18/003

Orly, le 16 JAN. 2018

**Objet : Révision du Schéma de Cohérence Territoriale (SCOT) des Sablons  
Consultation préalable à l'élaboration du Porter à Connaissance**

Par délibération du 16 Novembre 2017, la communauté de communes des Sablons a prescrit la révision de son Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) pour les communes de :

Amblainville, Andeville, Beaumont-Les-Nonains, Bornel, Chavençon, Corbeil-Cerf, Esches, Fresneaux-Montchevreuil, Henonville, Ivry-Le-Temple, La Drenne, La Neuville-Garnier, Lormaison, Méru, Monts, Neuville-Bosc, Pouilly, Saint-Crepin-Ibouwillers, Valdampierre, Villeneuve Les Sablons, Villotran

Conformément aux dispositions des articles L132-2 et R132-1 du Code de l'Urbanisme, vous avez demandé au Groupe ADP de vous communiquer les informations utiles à l'élaboration du "Porter à Connaissance".

Je vous informe que ces communes sont situées à l'écart des servitudes aéronautiques de dégagement, des servitudes radioélectriques ainsi que des zones de bruit associées aux aéroports gérés par notre société.

Jean Tissier   
Responsable du pôle urbanisme

Copie à : DSAC Nord - SUB RDD – 9 rue de Champagne -91200 Athis-Mons